Image not found or type unknown

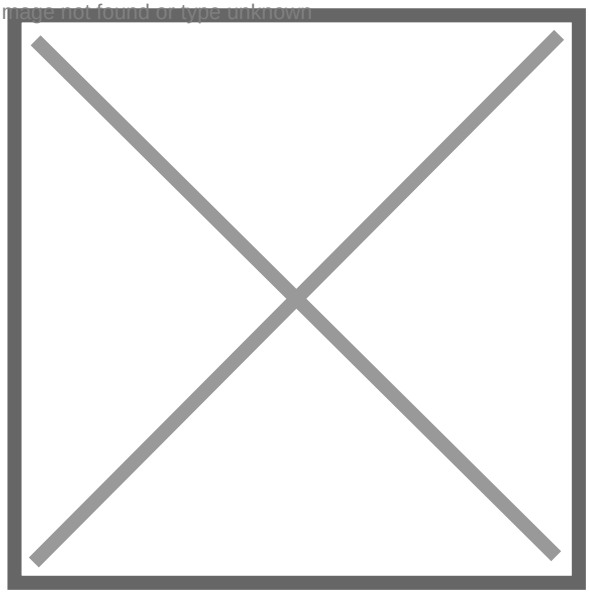

Salle de réception vice caché ?

Par **Jeancamille 45**, le **19/04/2022** à **13:04**

Bonjour, un ami a vendu sa maison a côté de laquelle un bâtiment était en rénovation dans la rue derrière . Le bâtiment a commencé à être rénové il y a 4 ans et n'était toujours pas fini à la vente . Il est allé voir avant de vendre mais plus de permis de construire sur l édifice . Sa maison vendue il c est avéré que le bâtiment en question était une salle de réception . Que risque t il , est ce un vice caché sachant que la salle n était pas ouverte avant la vente . Merci

Par **morobar**, le **19/04/2022** à **13:30**

Bonjour

C'est le problème de l'acheteur que e se renseigner sur l'environnement, les futures lignes de chemin de fzer, les éoliennes..Le vice évzentue concerne la construction, et en tout état de cause en général exclu par disposition spéciale sur l'acte de vente.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés